



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 5 février 2024

Intervention d'**Eric BAINVEL**

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2024

Bonjour à toutes et à tous,

Vous nous demandez de voter le versement de 270 710 € à l'Office Herblinois des retraité.es et personnes âgées.

Depuis maintenant 3 ans, l'OHRPA traverse une crise structurelle, avec faut-il le rappeler la démission du président et de l'ensemble du bureau en juin dernier et la mise en place d'une nouvelle présidente en septembre.

Par un courrier adressé à la présidente, vous avez, Mr Le Maire, mis en demeure celle-ci de mettre en place 7 actions afin que la ville poursuive son aide financière. La présidente a affirmé lors du dernier Conseil d'Administration de novembre, qui fut très houleux, qu'elle pensait qu'il serait très difficile de pouvoir réussir à appliquer ce que vous lui sommiez d'accomplir. La difficulté à trouver des bénévoles pour s'investir au sein de la direction de l'OHRPA lors de son Assemblée extraordinaire en décembre l'illustre. Nous avons été consternés de vous entendre menacer les participant.es d'arrêter le financement de la ville si le bureau n'était pas complet.

C'est bien le sens et les missions de l'OHRPA qui sont à interroger.

Dans ce contexte nous aimerions donc savoir quelle est la destination de cette subvention importante ?

Merci Mr Le Maire de votre réponse.



Citoyen-nes
engagé-es